



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

- SEANCE DU 12 JANVIER 2012 -

Etaient présents : M. BAUDRY, M. BRUN, Mme LEBLANC-BRUGERE, Mme FROMENTIN, Mme GAILLARD, Mme GUILHAMON, M. PERNOT, M. REVAUGER, Mme VIERA, M. AMELOT, M. LAURAND, Mme CHOUKRI, M. PRUD'HOMME, M. MARTY, M. BARAZE, M. BERGES, Mme CAMARADE.

Etaient représentés : M. GRANDJEAT, Mme GOMEZ-VIDAL, Mme GILLE-BELOVA, M.SELVA.

Etait invitées : Mme BOURMAUD, Mme LARGOUET, Mme LENOIR, Mme CAILLOT, M. MURIA.

Le président BRUN ouvre la séance à 13 H 50.

I - ADOPTION DES PROCES-VERBAL DU C.S. DU 8 DECEMBRE 2011

M. MURIA demande les rectifications suivantes au nom de Madame LARGOUET :

Page 2, elle « propose que dans ce cas on applique un embargo pour laisser le temps de publier la thèse », et page 5 « les bibliothèques ne pourront acheter à la fois les versions électroniques et les versions imprimées ».

M. BAUDRY demande s'il y a d'autres remarques.

Mme FROMENTIN dit que page 2 à propos des thèses qui font l'objet d'un contrat d'édition avec la société d'édition Les Belles Lettres, dans la Collection des Universités, dans le PV Les Belles Lettres ont été confondues avec l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Mme CHOUKRI page 8 du procès-verbal demande qu'au lieu de « Madame CHOUKRI pose le problème du remboursement des doctorants étrangers », il soit écrit : « Madame CHOUKRI demande si la question concernant le remboursement des frais d'inscription pour les soutenances de thèse ayant lieu entre septembre et décembre allait être remise à l'ordre du jour . Elle précise que le vote du CS du 31/03/2011 n'incluait pas la totalité des doctorants, seuls les étudiants français étaient concernés » et au lieu de : « Mme



CHOUKRI voudrait avoir une copie des comptes rendus des réunions de travail sur le projet de construction d'une Maison de la Recherche », écrire : « Madame CHOUKRI demande s'il est possible de rajouter à la liste de diffusion " Maison de la recherche ", le comité de réflexion désigné au CS du 30/09/2010. Cela permettrait, au travers des comptes rendus, d'être au courant de l'évolution du projet ».

M. PRUD'HOMME signale qu'il n'était pas présent lors du dernier Conseil Scientifique.

Le président BRUN propose de passer au vote sur le procès-verbal

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	1
Contre :	0
Pour :	20

➔ **Le Conseil Scientifique adopte le procès-verbal du 8 décembre 2012.**

II - EXAMENS DES PROJETS DE L'APPEL A PROJETS REGION 2012

M. BAUDRY dit que cette année le système a été modifié pour suivre plus efficacement les porteurs de projet. Les projets sont examinés par la Direction de la Recherche et la DAF. Il présente les demandes par ordre alphabétiques.

BIOREGION « Des parcs naturels régionaux pour un projet territorial auto-soutenable » coordonné par Agnès BERLAND-BERTHON de l'UMR «ADES » pour un montant demandé de 1 000 euros. Le projet scientifique BIOREGION s'inscrit à la croisée des thèmes environnementaux, culturels, économiques et sociaux. Il cherche à contribuer au développement d'une stratégie territoriale de valorisation économique et sociale du patrimoine environnemental et culturel de l'Aquitaine. Par une coopération avec l'université de Florence (Toscane), il s'agit d'analyser les ressources des Parcs naturels régionaux (PNR) en France, des Parcs agricoles et de la planification paysagère en Italie, qui ont un objectif commun de renforcement des cohésions territoriales, afin d'amplifier l'ancrage local des politiques européennes en faveur de la biodiversité.

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➔ **Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet BIOREGION « Des parcs naturels régionaux pour un projet territorial auto-soutenable » coordonné par Agnès BERLAND-BERTHON de l'UMR ADES pour un montant demandé de 1 000 euros.**

« Système d'Observation, de Mesure et de Suivi Environnemental des Karst : Caractérisation, genèse, détection, diagnostic en vue de l'analyse environnementale de leur stabilité et de leur évolution. Exemple des karsts du Jurassique dans le bassin Aquitain »



coordonné par Adrian CEREPPI de l'Equipe d'Accueil 4592 « Géoressources et Environnement » pour un montant demandé de 10 000 euros.

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➤ Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet « Système d'Observation, de Mesure et de Suivi Environnemental des Karst: Caractérisation, genèse, détection, diagnostic en vue de l'analyse environnementale de leur stabilité et de leur évolution. Exemple des karsts du Jurassique dans le bassin Aquitain » coordonné par Adrian CEREPPI de l'Equipe d'Accueil 4592 « Géoressources et Environnement » pour un montant demandé de 10 000 euros.

« Kélainai-Apamée Kibotos : une métropole phrygienne au carrefour des cultures » coordonné par Askold IVANTCHIK de l'UMR 5607 pour un montant demandé de 5 000 euros. L'objet des recherches menées dans le cadre de ce projet est la ville antique de Kélainai/Apamée Kibôtos

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➤ Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet « Kélainai-Apamée Kibotos : une métropole phrygienne au carrefour des cultures » coordonné par Askold IVANTCHIK de l'UMR 5607 pour un montant demandé de 5 000 euros.

« CafKA : créer une AOC Café au Kenya coordonné par Bernard CALAS du laboratoire « Les Afriques dans le monde » pour un montant demandé de 9 000 euros. CafKA s'inscrit pleinement dans le volet « Recherche » des priorités régionales puisqu'il s'agit de conduire une recherche-action, visant à « Innover avec l'Afrique », en y aidant à transférer un modèle de promotion de la qualité médiatisée par le terroir et le territoire. Il s'agit aussi d'aller à la rencontre des partenaires socio-économiques de la région Aquitaine pour leur montrer l'intérêt d'une association avec le milieu universitaire sur la question de la qualité et sur le champ africain. En terme de recherche, l'idée sera de valoriser le projet CafKA en construisant la réponse à un appel à projet de recherche de l'ANR, ensuite de la DG Recherche voire de la DG Développement de l'UE.

M. REVAUGER demande si le LAM est considéré comme une équipe interne de Bordeaux 3.

M.BAUDRY répond que le LAM n'est pas une équipe de Bordeaux 3 mais qu'une convention, déjà appliquée pour les doctorants et qui sera bientôt signée prévoit que les enseignants chercheurs membres du LAM et qui sont de Bordeaux 3 peuvent candidater aux PSE.



Il propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➤ **Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «CafKA : créer une AOC Café au Kenya » coordonné par Bernard CALAS du laboratoire « Les Afriques dans le monde » pour un montant demandé de 9 000 euros.**

«Habiter en Aquitaine dans l'Antiquité (de la Tène à l'Antiquité Tardive)» coordonné par Catherine PETIT-AUPERT du laboratoire « AUSONIUS-UMR 5607 » pour un montant demandé de 15 000 euros.Ce projet émerge à la thématique prioritaire « Archéologie et patrimoine » du Conseil Régional d'Aquitaine. Il s'inscrit dans l'axe 1 « Peuplements et territoires » du projet scientifique du LaScArBx. Il fédère une communauté scientifique associant des chercheurs, historiens et archéologues, rattachés à différents organismes : Universités de Bordeaux 3, de Pau et des Pays de l'Adour, de Toulouse II-Le Mirail, CNRS (ENS, Centre Jean-Bérard), Service Régional de l'Archéologie (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon), Collectivités territoriales (Grand-Toulouse, Conseil Général, Charente-Maritime), INRAP Grand-Sud-Ouest, HADES.

M. PRUD'HOMME demande si ce projet est associé à un Labex ?

Mme FROMENTIN répond que ce projet bénéficie en effet d'un cofinancement LABEX. La procédure retenue, un appel à projet interne qui intègre des demandes de crédits pour 360 000 euros en investissement, en fonctionnement ainsi que pour le recrutement de CDD rassemble 16 dossiers pour 3 labos.

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➤ **Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «Habiter en Aquitaine dans l'Antiquité (de la Tène à l'Antiquité Tardive)» coordonné par Catherine PETIT-AUPERT du laboratoire « AUSONIUS-UMR 5607 » pour un montant demandé de 15 000 euros.**

«Traduire la politique. Textes politiques en occitan en Aquitaine (1868-1939)» coordonné par Guy LATRY de l'équipe d'Accueil «4195/ TELEM » pour un montant demandé de 10 000 euros. La mise en évidence de l'usage de l'occitan dans le débat politique en Aquitaine enrichit notre appréhension du rôle social d'une langue minoritaire dans la vie régionale. Cette prise de conscience va dans le sens de la politique de valorisation des langues régionales conçue et menée par la région Aquitaine depuis plusieurs années, comme en témoignent les travaux de l'Amassada depuis 2005 qui mettent l'accent sur les retombées sociales (renforcement de la présence de la langue régionale) mais aussi économiques (dans les domaines de l'information, du tourisme et du Patrimoine) de cette action.



M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➤ **Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «Traduire la politique. Textes politiques en occitan en Aquitaine (1868-1939)» coordonné par Guy LATRY de l'équipe d'Accueil «4195/ TELEM » pour un montant demandé de 10 000 euros.**

«De l'analyse des corpus à leur exploitation didactique : Français des affaires et commerce international » coordonné par Henri Portine de l'équipe d'Accueil «4195/ TELEM» pour un montant demandé de 3 000 euros Le projet de recherche « De l'analyse des corpus à leur exploitation didactique : Français des affaires et commerce international » est un projet qui conjoint recherche fondamentale et recherche appliquée. Il permettra à la région Aquitaine de se démarquer sur le plan de la didactique des langues :

- en français sur objectifs universitaires (F.O.U.) qui devrait être l'un des projets phares IDEFI (cf. projets de l'UOH, Université Ouverte des Humanités) ; nous avons un déficit en matière de préparation des étudiants étrangers à l'inscription en Master, notamment dans le sous-domaine du thème (Français des affaires et commerce international) malgré un travail important déjà entrepris au DEFLE (qui sera partenaire du projet) ;

- en didactique des langues (LANSAD) ; les travaux menés le seront de façon à être transférables à la didactique d'autres langues, notamment de l'anglais (nous avons une collaboration suivie avec l'Open University britannique en matière de didactique des langues par l'envoi de doctorants pendant un semestre dans le cadre d'un projet sur l'Aquitaine).

L'Aquitaine est riche en ressources scientifiques, techniques et environnementales mais ne dispose pas d'un grand centre de didactiques des langues à l'instar du Centre de Linguistique Appliquée de Besançon, du CRAPEL de Nancy ou du CUEF de Grenoble. Ce projet de recherche permettrait de renforcer les actions en Aquitaine et de prendre ainsi de l'ampleur dans le domaine de la didactique des langues.

Un dernier point peut être soulevé : cette recherche aura des applications dans l'usage des TBI (tableau blanc interactif), un des enjeux actuels de la recherche en didactique des langues. Or une mission d'expertise effectuée par Henri Portine à l'Institut français de Bilbao pour le compte du Ministère des Affaires étrangères et européennes vient de mettre en évidence l'intérêt à développer des technologies linguistiques appliquées au TBI dans la coopération transfrontalière mais sans doute aussi dans la coopération décentralisée.

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21



➤ **Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «De l'analyse des corpus à leur exploitation didactique : Français des affaires et commerce international» coordonné par Henri Portine de l'équipe d'Accueil «4195/ TELEM» pour un montant demandé de 3 000 euros.**

«Intégration régionale et société civile. Identités communautaires, identités nationales et processus d'intégration régionale, une comparaison Europe/Caraïbe» coordonné par Jean-Paul REVAUGER du Laboratoire « Europe, Européanité, Européanisation» pour un montant demandé 7 000 euros Ce projet devra nourrir la réflexion des institutions régionales, des collectivités locales et territoriales et de la Maison de l'Europe sur la liaison entre les niveaux infra nationaux, nationaux et communautaires. Jeter sur le processus d'intégration européenne un regard décentré grâce à la comparaison avec un autre processus d'intégration, et obtenir un recul scientifique. Placer le rapport entre Région, Etat et Institutions supra nationales au cœur de la réflexion. Améliorer la connaissance réciproque et les échanges tant sur le plan de la recherche que de la formation entre la grande région Caraïbe et l'Aquitaine, en utilisant les acquis (liens avec les Départements Français d'Amérique), mais en allant au-delà (liaison avec la Grande Caraïbe)

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➤ **Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «Intégration régionale et société civile. Identités communautaires, identités nationales et processus d'intégration régionale, une comparaison Europe/Caraïbe» coordonné par Jean-Paul REVAUGER du Laboratoire « Europe, Européanité, Européanisation» pour un montant demandé 7 000 euros.**

«Gestion intégrée de la vulnérabilité du littoral face au changement climatique pour le XXIème siècle» coordonné par Solange PUPIER-DAUCHEZ du Laboratoire «ADES UMR 5185 » pour un montant demandé de 9 000 euros. L'adaptation aux effets du changement climatique et à l'érosion côtière est un enjeu économique de première importance pour la région Aquitaine. Elle a des implications très importantes vis-à-vis de la protection des milieux et des infrastructures, elle remet en cause les orientations d'aménagement et d'urbanisme des communes littorales. Les travaux entrepris par l'UMR ADES, en partenariat avec le GIP Littoral s'inscrivent dans ce contexte.

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

➤ **Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «Gestion intégrée de la vulnérabilité du littoral face au changement climatique pour le XXIème siècle» coordonné par Solange PUPIER-DAUCHEZ du Laboratoire «ADES UMR 5185 » pour un montant de 9 000 euros.**



«Entre mémoire et histoire : renouvellement de post-doctorat» coordonné par Marguerite FIGEAC-MONTHUS de l'Equipe d'Accueil « EA 2958 CEMMC». Ce projet permet de renforcer le lien Recherche et développement économique social régional, avec un impact sur l'emploi et la formation. Il nécessite en effet la constitution d'une équipe de vacataires niveau licence et master qui après avoir reçu la formation dispensée par les enseignants-chercheurs en histoire et en sociologie sur l'utilisation de l'enquête orale sur les types de sources en histoire de l'éducation, peut appliquer ce qu'elle a appris sur le terrain. Les étudiants impliqués sont des étudiants de master en histoire ou en sociologie. De plus la création d'un site web nécessite à terme une personne pour son fonctionnement et le poste de post-doc peut déboucher sur un emploi spécialisé dans le patrimoine.

Ce projet porté par Bordeaux IV doit être validé par le Conseil Scientifique de Bordeaux 3 qui sera bénéficiaire du post-doc.

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

⇒ Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «Entre mémoire et histoire : renouvellement de post-doctorat» coordonné par Marguerite FIGEAC-MONTHUS de l'Equipe d'Accueil «EA 2958 CEMMC».

«Enjeux actuels des langues et des langages dans la Grande Caraïbe et leurs rapports aux processus de régulation» coordonné par Michèle DALMACE de l'Equipe d'Accueil « EA 3656 AMERIBER» pour un montant demandé de 7 000 euros. Les enjeux dépassent le domaine linguistique. En effet, ces langues et langages suscitent des poétiques de l'imaginaire, et contribuent à plus d'un titre au développement humain.

Ce projet affiche l'objectif d'analyser de quelle manière les langages créolisés permettent aux communautés étudiées de revendiquer leur spécificité tout en ayant une existence dans la mondialisation. Elles s'ouvrent à la diversité, après avoir affirmé leur identité. En outre les langues constituent un moteur pour le développement sociétal et économique, développement basé sur la culture, mais aussi sur l'environnement durable, la participation sociale, le dialogue culturel.

Tous les défis actuels de la diversité et de l'intégration reposent sur ces phénomènes de langues et langages. Il en va également de la fraternité entre communautés et entre peuples.

Cette préoccupation rejoint celle du pouvoir politique qui a organisé, lors du XII Foro de Biarritz à Saint-Domingue en octobre 2011, une table ronde consacrée aux cultures et aux langues périphériques comme moyens d'intégration des populations concernées.

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21



➔ **Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «Enjeux actuels des langues et des langages dans la Grande Caraïbe et leurs rapports aux processus de régulation» coordonné par Michèle DALMACE de l'Equipe d'Accueil «EA 3656 AMERIBER» pour un montant demandé de 7 000 euros.**

«Au-delà du laboratoire, quelle(s) place(s) pour la société dans les pratiques professionnelles des chercheurs en sciences chimiques» coordonné par D. RETAILLE et P. GARIGUES du laboratoire « ADES». La recherche scientifique en Sciences Chimiques, à l'Université Bordeaux 1 et au CNRS, présentent des compétences et un dynamisme qui impactent directement ou indirectement l'environnement socio-économique local. Mais le «savoir scientifique», aujourd'hui amalgame confus de science, de technologie et d'innovation est mis en débat, remis en cause, controversé, voire contesté (parfois dévoyé). Depuis une vingtaine d'années, les choix scientifiques sont discutés, voire remis en cause. Une majorité de citoyens éprouvent de la défiance quant à la capacité des scientifiques à apporter des solutions aux enjeux de survie de la planète et aux évolutions de la société.

Devant les enjeux importants en termes d'innovation scientifique et technologique développés au niveau de la Région Aquitaine sur la thématique « Matériaux » (LabEx AMADEUS, Pôles de compétitivité), il est crucial que les chercheurs prennent une part active au processus de l'innovation y compris en y intégrant dans les laboratoires de recherche des approches de chimie verte et durable qui font écho aux approches de développement durable de la société et d'écoconception des industries privées.

Le projet de recherche présenté ici permettra de contribuer au débat sur la place du savoir scientifique et des professionnels de la recherche dans la société. A ce titre les porteurs du projet s'engagent à participer à des débats publics auprès des différents acteurs de la société civile.

Ce projet comporte une demande de post-doc mais pas de crédits PSE.

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention	0
Contre :	0
Pour :	21

➔ **Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «Au-delà du laboratoire, qu'elle(s) place(s) pour la société dans les pratiques professionnelles des chercheurs en sciences chimiques» coordonné par D. RETAILLE et P. GARIGUES du laboratoire «ADES».**

«Visages et paysages d'Aquitaine : en feuilletant les articles de François MAURIAC» coordonné par Philippe BAUDORRE de l'Equipe d'Accueil «TELEM» pour un montant demandé de 9 000 euros. Dans le cadre d'un tel projet, les retombées envisagées sont d'ordre social beaucoup plus que directement économique même si cet aspect n'est pas à négliger. L'objectif est de favoriser un nouveau regard sur l'Aquitaine à travers des textes qui puisent leur force d'évocation, et donc de déplacement des points de vue, d'une part dans leur qualité intrinsèque, celle d'une écriture littéraire et d'un point de vue personnel, politique et spirituel, d'autre part dans leur dimension journalistique, c'est à dire leur rapport étroit à un temps donné. Cette double spécificité constitue une source d'enrichissement à valoriser auprès du public « amateur » et curieux, mais aussi un potentiel pédagogique à valoriser dans les collèges et les lycées grâce à des solutions techniques, applications, interfaces, dont l'élaboration est au cœur de ce projet. Les résultats pourront ensuite en être exploités par les institutions culturelles et touristiques d'Aquitaine (médiathèques, musées, réseaux des maisons d'écrivains) mais également les équipes pédagogiques impliquées.



M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «Visages et paysages d'Aquitaine : en feuilletant les articles de François MAURIAC» coordonné par Philippe BAUDORRE de l'Equipe d'Accueil «TELEM» pour un montant demandé de 9 000 euros.

«Etude multidisciplinaire des enluminures médiévales de la collection Marcadé (Trésor de la Cathédrale de bordeaux» coordonné par Floréal DANIEL du laboratoire « IRAMAT-CRP2A» pour un montant demandé 13 200 euros. L'étude des peintures de manuscrits est relativement peu développée en raison d'une part de la nature de ces objets particuliers du patrimoine qui ne souffrent aucun prélèvement et des limites des techniques d'analyse existantes.

Ce projet contribuera au développement de méthodes dédiées à la connaissance des matériaux de la couleur en vue d'une meilleure connaissance de techniques de l'enluminure, d'une meilleure conservation, de leur protection et de leur mise en valeur

L'implication de ce groupe dans divers programmes de recherche menés en collaboration avec des laboratoires d'organismes français (CNRS, Universités) et étrangers participera également au rayonnement national et international de la région Aquitaine.

Enfin, au niveau régional, les connaissances acquises lors de la réalisation de ce projet contribueront à la valorisation du patrimoine et donc, dans une certaine mesure, au développement durable du tourisme culturel.

M. Baudry propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	21

Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet «Etude multidisciplinaire des enluminures médiévales de la collection Marcadé (Trésor de la Cathédrale de bordeaux» coordonné par Floréal DANIEL du laboratoire « IRAMAT-CRP2A» pour un montant demandé 13 200 euros.

M. BAUDRY dit que les demandes de PSE, 82 776 euros en fonctionnement et 1987 euros en investissement, pourrait se traduire pour l'établissement, par un montant total de subvention allouée de 1 446 423 euros, sans compter les allocations et les post-doc.

Le président BRUN ajoute que de plus, nous n'entamons pas le préciput et la nouvelle l'équipe pourra disposer de crédits à son arrivée.

Mme CHOUKRI demande des précisions sur l'analyse financière des projets et la validation du processus de décision par la DAF.

M. BAUDRY répond qu'elle se fonde sur les critères de la région.

Mme LENOIR ajoute que la DAF est attentive aussi aux délais qui encadrent les demandes.



M. REVAUGER dit que l'aide de la DAF, qui travaille au plus près des porteurs de projets est précieuse.

M. PERNOT demande les chiffres des allocations doctorales et postdoctorales demandées à la Région.

M. BAUDRY répond qu'il y a 7 allocations doctorales et 5 post doctorales.

III - PROJET DE MAISON DE LA RECHERCHE

Le président BRUN dit que le projet de Maison de la Recherche n'a pas été retenu par Matignon. Cette opération devait être financée par les intérêts intermédiaires d'une partie du grand emprunt qui se trouvent désormais réduits à 5 millions. Des contacts avec le Conseil Régional d'Aquitaine ont été pris et l'opération devrait se réaliser en deux tranches à partir de 2012-2013 et les travaux étalés sur deux ans. Par ailleurs, tous les travaux avec le programmiste seront poursuivis.

IV - PRESENTATION D'UNE MOTION

Le président BRUN s'émeut des conséquences néfastes de la circulaire du 31 mai 2011 qui interdit à un étranger, diplômé d'une université française, originaire d'un pays extérieur à l'Union Européenne, de postuler à un premier emploi en France. Cette circulaire est d'une part contraire à la vocation d'universalité de l'université française et d'autre part contradictoire avec la volonté affichée par le gouvernement d'attirer dans nos universités les meilleurs étudiants étrangers du monde. Les conséquences de l'application de cette circulaire sur l'attractivité de nos établissements apparaissent déjà clairement et le Conseil Scientifique de l'université Bordeaux 3 demande solennellement son retrait le plus tôt possible.

M. PERNOT donne l'exemple d'un étudiant en Archéologie, arrivé en 2007 qui poursuit en thèse et a obtenu un financement. Cette circulaire l'empêche de prolonger son séjour pour pouvoir rechercher un emploi.

Mme CHOUKRI demande s'il peut postuler sur un poste de MCF.

Le président BRUN répond par l'affirmative.

Mme FROMENTIN donne un autre exemple d'étudiant étranger qui ne peut pas postuler sur un contrat Labex.

Mme GAILLARD demande si la motion provient de Bordeaux 3.

Le président BRUN précise que la motion émane de l'«Association Université Universelle» qui regroupe des Présidents d'université et des directeurs de grandes écoles et que les termes ne sont pas identiques mais reflètent une tendance générale.

M. LAURAND dit qu'il s'agit d'une position de principe.

Le président BRUN propose de passer au vote :



Ne se prononce pas :	1
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	20

⇒ **Le Conseil Scientifique adopte la motion présentée.**

V - POSTE D'ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Le président BRUN dit que M. NGALASSO-MWATHA Musanji - professeur des universités en sciences du langage - UFR Langues et Civilisation - qui devait partir à la retraite au 01/09/2012 ne part plus (sa date de retraite est reportée au 01/09/2013), par contre Mme LAINE Françoise - professeur des universités département histoire - a déposé son dossier de retraite très récemment et partira à la retraite au 01/09/2012.

Mme GAILLARD dit qu'il faut conserver le seul poste de Professeur d'Histoire Médiévale de notre université.

Le président BRUN propose de passer au vote.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre:	0
Pour :	21

⇒ **Le Conseil Scientifique vote à l'unanimité l'ouverture d'un poste de Professeur d'«Histoire Médiévale».**

VII - DEMANDE DE DEROGATION POUR LA REDACTION D'UNE THESE EN ANGLAIS

Mme VIERA demande au Conseil Scientifique d'autoriser la rédaction d'une thèse en Sciences de la Communication sur la réalisation d'un logiciel d'éducation en anglais par un étudiant égyptien qui maîtrise mieux cette langue. La soutenance se fera en français avec une synthèse rédigée également dans notre langue.

M. BAUDRY dit que le Conseil Scientifique a déjà accordé ce type de dérogation par le passé.

Mme BOURMAUD ajoute qu'il convient de rappeler la règle de l'obligation de rédaction de la thèse en français pour ne pas être mis devant le fait accompli.

M. LAURAND signale que le problème se pose régulièrement et dit que la justification de la dérogation lui échappe.

M. REVAUGER dit que la francophonie existe en Egypte et que l'anglais n'y est pas la langue dominante.

M. LAURAND dit qu'il votera contre par principe.



M. AMELOT trouve que le Conseil Scientifique est mis devant le fait accompli et que cela pose le problème de l'aide à la traduction.

Mme LEBLANC-BRUGERE pense qu'il faut accorder la dérogation à cet étudiant au bénéfice du doute et prendre l'avis du jury.

Mme VIERA répond que l'on n'en est pas à la constitution du jury.

M. PERNOT souhaite accorder la dérogation à titre exceptionnel

M. BAUDRY propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	5
Abstention :	3
Contre :	4
Pour :	9

⇒ Le Conseil Scientifique autorise la rédaction d'une thèse en Sciences de la Communication en langue anglaise.

VIII - ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE "PRODUISANTS"

M. BAUDRY passe la parole à Mme CAILLOT.

Mme CAILLOT présente les résultats de l'enquête et signale que le document est en ligne sur le Bureau Virtuel. L'analyse suivante porte sur l'ensemble des enseignants chercheur de Bordeaux 3, 134 PR, 296 MCF et s'appuie sur le résultat de l'enquête menée auprès des enseignants chercheurs effectués au 19 septembre 2011, complété par le traitement des données disponibles dans le logiciel de gestion de personnels "Harpège" au 01 octobre 2011. La période d'observation s'étale de 2008 à 2011.

M. AMELOT demande quel a été le taux de réponses.

Mme BOURMAUD répond que sur 426 enquêtés 19 n'ont pas répondu.

M. BAUDRY répond qu'il a fallu tenir compte des fonctions administratives reconnues, mais que quelquefois, nous avons rencontrés de véritables non producteurs.

Mme CHOUKRI demande si l'étude a suivi les recommandations de l'AERES.

Le président BRUN répond que c'était une obligation.

M. BAUDRY répond que cas est assez rare.

Mme GAILLARD dit que le tableau de répartition des producteurs par section CNU est accessible sur le site de cette instance.

Mme GUILHAMON demande quel est le pourcentage de non producteurs à Bordeaux 3 par rapport aux autres universités.

Le président BRUN répond que nous sommes plutôt bien placés avec un taux de 86 %.



Mme BOURMAUD dit, à propos des non-produisants, qu'il faut tenir compte des personnes qui sont en congés maladie.

M. AMELOT remercie la Direction de la Recherche pour ce travail qui permet de déceler nos insuffisances et amener certains chercheurs vers la production de travaux.

Le président BRUN ajoute qu'il faut inciter les enseignants chercheurs à publier sous forme d'ouvrages collectifs.

M. BAUDRY dit que certains enseignants chercheurs ont refusé de répondre à l'enquête.

Mme CHOUKRI demande si l'on peut les comptabiliser malgré tout.

Le président BRUN répond qu'on ne peut inscrire les gens contre leur gré. Il remercie la Direction de la Recherche et la Cellule d'Aide et Prospective pour ce travail.

IX - DEMANDE DE SOUTIEN A DES COLLOQUES SCIENTIFIQUE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

M. BAUDRY présente les 4 demandes de subvention pour des colloques scientifiques pour validation et transmission à la Région :

➤ **EA 4593 CLARE** - Hélène CAMARADE : "Marges et territoires chorégraphiques de Pina Bausch"

➤ **EA 4593 CLARE** - Nelly LABERE : "Texte et Contre-texte (XIVe-XVe siècles) : Ve congrès international de l'Association Internationale des Etudes pour le Moyen Français (AIEMF)"

➤ **EA 4593 CLARE** - Florence BOULERIE : "La Médiatisation du littéraire dans l'Europe des XVIIe et XVIIIe siècles"

➤ **UMR 5263 CLLE** - Frédéric LAMBERT : "Du réel à l'irréel : Diversité des langues et représentations métalinguistiques"

M. PERNOT demande quel est le montant sollicité

M. BAUDRY répond qu'il est de 1 500 euros maximum par colloque.

X - QUESTIONS DIVERSES

M. PERNOT demande ou en est la publication du bilan des « journées transverses ».

M. BAUDRY répond que l'on n'a pas beaucoup avancé. Il demande s'il est bien utile de dépenser 3 000 euros alors que l'évènement a été filmé et est accessible en ligne.

Mme CHOUKRI demande à quelle date seront examinés les programmes blancs.



M. BAUDRY répond que l'examen des programmes blancs se fera le 9 février et que les demandes de subventions aux revues seront étudiées le 23 février.

Mme FROMENTIN demande les dates de réunion de la Commission de la Recherche

M. BAUDRY répond qu'elle se réunira le 7 février et le 21 février.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 H 15.

Le Président,

Patrice BRUN